

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

**10 MAI 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 16 mai à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

**DATE D’AFFICHAGE**

**10 MAI 2024**

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Madame Lynda LEVERD, Messieurs Denis MARTIN, Arnaud MAHE, Madame Micheline CAVé, M. Serge JARDIN. Pascal LEMAITRE, Bernard GERARD, Mesdames Catherine de la HOUGUE, M. Joël FRANCOIS, Mesdames Sophie LEFRANC, Béatrice HEUVELINE, M. Didier LEGRAND

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): Mme Claire TANGY qui donne procuration à Mme Catherine de la HOUGUE.  
Mme Elisabeth GREGOIRE qui donne procuration à Mme Lynda LEVERT.  
M. Xavier de WOILLEMONT qui donne procuration à M. Jean-Benoit RAULT  
M. Mathias LEFRANC qui donne procuration à Mme Sophie LEFRANC.  
M. Emmanuel LECONTE qui donne procuration à M. Pascal LEMAITRE.  
M. Fabien GESLOT qui donne procuration à M. Arnaud MAHE.  
Mme Claudine BONHOMME qui donne procuration à Mme Sabrina REGNAULT.  
Mme Lydie LEBLOND

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mme Françoise LENOIR, Mme Pascale DUVAL

Monsieur Pascal LEMAITRE a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L. L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Nombre de Conseillers**

**En exercice : 27**

**Présents : 16**

**Procurations : 07**

**Votants : 23**

**DEL16052024/057**

**CONVENTION « COMMEMORATION DU 80EME ANNIVERSAIRE DU  
DEBARQUEMENT ET DE LA LIBERATION »**

Madame de la HOUGUE présente aux élus le projet de convention « commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement et de la libération » établie par les trois communes « Regnéville-sur-Mer, Montmartin-sur-Mer et Tourneville-sur-Mer ». Ces trois entités ont souhaité s'associer pour organiser un évènement commémoratif dont le fil conducteur sera la transmission de la mémoire, le partage intergénérationnel, la liberté et la paix. Cet évènement aura lieu du 26 au 28 juillet 2024 sur les trois communes.

La commune de Regnéville-sur-Mer engagera l'ensemble des dépenses liées à l'évènement et bénéficiera des subventions sollicitées. Les deux autres communes participeront aux dépenses liées au projet proportionnellement à leurs animations respectives.

Le montant du budget s'élève à la somme de 30 000 €, les subventions demandées sont de 15 000 € pour le département et 6 000 € pour la région. Tourneville-sur-Mer participera à hauteur de 20 % de la dépense totale, déduction faite du montant définitif des subventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Valide cette convention, charge Madame le Maire de procéder à sa signature,
- Autorise la commune de Regnéville-sur-Mer à solliciter les subventions.
- Fait part que la collectivité versera sa participation dès réception du titre de recettes émis par la commune de Regnéville-sur-Mer.

Ainsi fait et délibéré en séance

Les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire

Sabrina REGNAULT

Le secrétaire de séance,

Pascal LEMAITRE



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pascal Lemaître', is written over the text 'Le secrétaire de séance,'.

# Acte à classer

**DEL16052024-057**

1 En préparation      2 En attente retour Préfecture      3 > AR reçu <      4 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-05-27T14-34-05.02 ( MI253172721 )

Identifiant unique de l'acte :

050-200098713-20240516-DEL16052024-057-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

CONVENTION COMMEMORATION DU 80EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT ET DE LA LIBERATION

Date de décision : 16/05/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL16052024-057.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/05/24 à 14:28

Par [LEMONNIER Stephanie](#)

Transmis

Date 27/05/24 à 14:34

Par [LEMONNIER Stephanie](#)

Accusé de réception

Date 27/05/24 à 14:42

